

TICE et formation des enseignants: une nouvelle épreuve au CAPES

Jean-Claude Omeyer

PROFESSEUR D'ÉDUCATION MUSICALE
JURY DU CAPES D'ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

Cette nouvelle épreuve, comme celle de direction de chœur, place le candidat dans une situation très proche de la réalité de sa future profession.

À l'occasion de la session 2002 du concours, l'ancienne épreuve d'exécution vocale ou instrumentale du CAPES d'éducation musicale et de chant choral a laissé la place à une nouvelle discipline : l'arrangement. Il s'agit pour le candidat de réaliser, à partir de la mélodie et du texte d'une chanson, un arrangement pour un ensemble d'au moins quatre instruments. Ce travail, préparé durant trois heures avec un séquenceur ou un crayon et une gomme, est présenté au jury et soutenu durant trente minutes.

À partir d'un matériau imposé – une mélodie, un texte, quelques accords rudimentaires, matériau de tout arrangeur –, il va falloir montrer ses capacités à réaliser un accompagnement mettant en valeur sa propre voix, celles de partenaires ou élèves pour le moment virtuels, son savoir-faire instrumental, ses capacités d'improvisation, en prenant soin de maintenir une cohérence stylistique déduite du sujet donné.

La présentation au jury aidant, cette nouveauté n'écarter en rien les exigences de l'épreuve remplacée puisque les compétences vocales et instrumentales du candidat seront mises au service de la qualité d'une situation préprofessionnelle.

En outre, il s'agit d'un excellent outil d'évaluation des capacités du candidat à intégrer au service d'un même objectif des compétences techniques de différentes natures : maîtrise des outils modernes de composition, d'écriture et... d'arrangement, références stylistiques, capacités vocales, instrumentales.

N'en doutons plus, le séquenceur sera bientôt au centre du travail de préparation du cours et deviendra le pilier incontournable de sa mise en œuvre. À ce jour, les applications pédagogiques possibles sont loin d'être toutes explorées et les nouvelles fonctionnalités de ces outils vont au-devant des besoins parfois non encore exprimés ! La maîtrise d'un logiciel de séquence est un travail de longue haleine. Il est aujourd'hui fondamental d'en introduire la pratique dès la formation initiale, au même titre que celle du piano et du chant. L'enseignant de musique, tour à tour historien, traducteur/médiateur ou praticien de l'art des sons, a besoin de construire une partie de son travail avec un outil évolutif et tourné vers demain qui va l'entraîner dans une remise en cause toujours constructive de ses démarches professionnelles.

Il est à parier que les futures générations de candidats trouveront bien timide l'épreuve actuelle d'arrangement du CAPES !